Mythe de la L2 droit

Par **jeudi7**, le **27/08/2016** à **21:27**

Bonsoir à tous !

La rentrée approche à grands pas, en L2 pour ma part... L'année réputée pour être "la plus difficile", celle qui va nous manger tout cru en nous empêchant d'avoir une vie en dehors du Droit administratif, le grand méchant loup de cette année. Bref, le gros mythe classique de la L2, qui m'intrigue un peu à vrai dire...

Alors voilà, quels sont vos conseils pour surmonter la "montagne" de boulot qui nous attend, réussir son année avec brio sans faire un burn out, et surtout qu'est ce que tout le monde veux dire par "Il suffit de gérer la méthodologie !" ??

Bonne soirée et bonne fin de vacances ;)

Par **marianne76**, le **27/08/2016** à **23:13**

Bonjour
[citation]L'année réputée pour être "la plus difficile", celle qui va nous manger tout cru en nous empêchant d'avoir une vie en dehors du Droit administratif, le grand méchant loup de cette année. Bref, le gros mythe classique de la L2, qui m'intrigue un peu à vrai dire... [/citation]
Et le droit civil vous en faites quoi ? Vous êtes vexant [smile4], c'est également une unité fondementale ...

Par **Isidore Beautrelet**, le **28/08/2016** à **07:55**

Bonjour

Je rejoint Marianne, le droit des obligations ne sera pas non lus une partie de plaisir surtout avec la nouvelle réforme.

Pour réussir il n'y a pas de secret il faut bosser. Ne pas hésiter à sacrifier des week-end pour bosser les TD. En droit administratif un GAJA ne sera pas un luxe. Pour le droit des obligations il vous faudra un manuel à jour.
Personnellement, je relisais tous les soirs mes cours de la journée. Et le matin je relisais les

cours que j'allais avoir dans la journée.

"Il suffit de gérer la méthodologie" peut-être que cela veut dire qu'une copie avec un fond moyen mais une parfaite maitrise de la méthodologie est susceptible d'être mieux notée qu'une copie avec un meilleur fond mais avec de gros problèmes au niveau de la méthodologie.
(Je préfère que le professeur Marianne confirme cette supposition)

Par **Glohirm**, le **28/08/2016** à **12:15**

Bonjour,

Pour citer notre professeur de droit administratif à la rentrée dernière, "la deuxième année de licence est la première "vraie" année de droit".

La maitrise de la méthodologie est primordiale en L2 (et après). Vous avez vu en première année celle de la dissertation et, selon les cas, du cas pratique et/ou du commentaire de décision de justice, que vous vous devez de connaitre et d'appliquer. Je rejoins ici M. Beautrelet, le non-respect des formes d'un exercice ne vous vaudra qu'une note médiocre dans le meilleur des cas. Mettez vous à la place du correcteur, qui doit lire et noter trois cents copies à chaque session de partiels (et de rattrapages), et qui pensera peut-être ne pas avoir besoin de faire l'effort de lire le fond de votre travail, puisque vous-même n'avez pas fait l'effort de suivre les recommandations de la "méthodo". J'ajouterais même que certains de nos professeurs de L2 tiennent pour acquises les méthodes dans leur barèmes de correction, comprendre que présenter correctement votre travail ne vous vaut aucun point, mais que ne pas le faire vous condamne à vous retrouver avec une note se situant dans des profondeurs abyssales. Partant, si ceux qui vous conseillent de "gérer la méthodologie" entendent par là que respecter la forme de l'exercice suffit pour avoir (ou approcher de près) la moyenne se mettent le doigt dans l'œil neuf fois sur dix.

Ensuite, Marianne a tout à fait raison d'affirmer que le droit des obligations tient, en deuxième année, une place au moins aussi importante que celle du droit administratif. A titre personnel, je dirais même que la première discipline m'a demandé plus d'investissement que la seconde (question d'attrait pour la matière, certainement [smile4]).

Enfin, s'il est vrai que la deuxième année est globalement plus ardue que la première, il n'est rien que l'on puisse accomplir sans persévérance et travail régulier. Après, si la charge de travail est importante, il ne me semble pas non plus qu'il faille en arriver au burn out.
Je vous conseillerais, si ce n'est pas encore dans vos habitudes, de travailler avec des manuels en plus du support de cours. Travaillez toujours vos TD "à fond", cela vous aidera à mieux saisir les notions essentielles et à ne pas arriver aux examens comme certains étudiants, qui ne savent que réciter par cœur des dates et apports d'arrêts du CE sans les comprendre. A ce titre, considérant la quantité importante de décisions à retenir tant en droit civil qu'en droit administratif, je ne peux que vous conseiller de ficher les arrêts de vos plaquettes de TD, plus quelques autres que vous trouverez dans les manuels, sur le net (en rapport avec votre cours, s'entend [smile3]). Cela vous facilitera grandement la vie, puisque vous étudiez au moins une fois la décision en la lisant, et une autre en rédigeant la fiche, tout en vérifiant que vous avez bien compris le point de droit tranché en l'espèce. Au moment des révisions, vous serez de plus bien contente de trouver vos fiches au lieu de devoir ré-éplucher

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

votre plaquette de TD. Vous pouvez prendre exemple pour ce faire sur le bon travail d'un étudiant du CAVEJ, que vous trouverez ici.

Par **jeudi7**, le **28/08/2016** à **19:57**

Merci pour ces réponses extrêmement complètes ! Effectivement, j'ai oublié de mentionner le Droit civil même si je sais que ce sera une matière bien présente l'année prochaine !

Effectivement, je suis bien consciente que sans travailler dur et de manière régulière, nul ne peut réussir à obtenir son année, mais mon but est justement de parvenir à dépasser la barrière des 11-12 de moyenne, ne serait-ce que pour m'assurer un choix dans les M2...

+ merci pour le lien des fiches du GAJA, je pense que ça va être plus qu'utile ;)

Par **Yn**, le **29/08/2016** à **13:35**

Dans l'ensemble, je rejoins globalement les conseils donnés, voilà ce que je juge important pour la L2 :

1/ La méthodologie (commentaire, dissertation, cas pratique) doit être maîtrisée, tout ce que l'on peut appeler "les erreurs de L1" sont sanctionnées. La méthode se perfectionne bien sûr en L2, mais on est plutôt dans une optique approfondissement que découverte.

2/ Droit administratif ou droit des obligations... l'un n'est plus dur que l'autre, vouloir hiérarchiser ne mène nulle part. Deux nouveautés en L2 : de très nombreuses connaissances à digérer avant de pouvoir raisonner avec ; tu vas découvrir des matières qui ont une logique générale, tout est lié et tout se superpose (le programme de L3 va s'appuyer sur celui de L2 et ainsi de suite). Donc, cela nécessite un investissement important et surtout continu car si tu empiles des connaissances sur des bases mal assurées, tu risques d'être noyé. Selon moi, la différence entre les étudiants se joue là : si tu bétonnes bien dès le début en L2, tout devrait bien se passer.

Personnellement, j'avais trouvé la L2 beaucoup plus intéressante que la L2, beaucoup plus axée juridique et technique juridique.

Par **marianne76**, le **31/08/2016** à **13:26**

Bonjour
[citation]"Il suffit de gérer la méthodologie" peut-être que cela veut dire qu'une copie avec un fond moyen mais une parfaite maitrise de la méthodologie est susceptible d'être mieux notée qu'une copie avec un meilleur fond mais avec de gros problèmes au niveau de la méthodologie.
(Je préfère que le professeur Marianne confirme cette supposition)
[/citation]

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Bien que je privilégie le raisonnement je vous rejoins globalement

Par **Poussepain**, le **01/09/2016** à **09:43**

Bonjour,

Le mythe de la L2 Droit est avant tout un mythe.

Elle n'est pas plus dure que les autres(surtout celles à venir) mais est clairement la plus fondamentale.

Elle va permettre d'acquérir un socle de connaissances sur lequel va reposé les matières qui seront étudiées par la suite.

Cette année est tout à fait abordable mais demande effectivement du travail, du sérieux et de l'organisation (comme l'ensemble des études de droit, comme les études en général quant on veut aboutir).

Il est important d'avoir les acquis de L1 en méthodologie, en droit civil et en droit constitutionnel.

Pour le reste apprendre régulièrement les cours, perfectionner la méthodologie, faire sérieusement les TD et être curieux (lire des manuels, les revues juridiques généralistes...) devrait amplement permettre de réussir.

En étant régulier vous pourrez concilier la L2 avec un loisir et une vie sociale, pas de panique!

Par **Herodote**, le **01/09/2016** à **12:52**

Bonjour,

Je suis d'accord avec Poussepain. L'année la plus difficile, c'est toujours celle qui reste à faire !

Par **jeudi7**, le **01/09/2016** à **18:05**

Merci encore pour ces réponses pleines de bon sens, c'est un plaisir de lire vos conseils :)
Je suis pleinement rassurée de voir que, comme je m'en doutais beaucoup, la L2 c'est beaucoup de travail et d'organisation! Je vais tenter d'être la plus régulière possible tout en domptant mon appréhension... Bonne rentrée à tous!

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés